



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E110458

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2026

ÉDITÉ LE 12/03/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Forme juridique : ART

Capital : DEPUIS LE 02/03/2025  
0

Raison sociale : MERLE OLIVIER

280 VINGTAINS  
42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 04 77 65 50 22

Fax : 04 77 65 40 69

Siret : 407 950 591 00047

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8203181

Portable :

Site Internet :

E-mail : olivier.merle552@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000004278389104

Responsabilité légale :

MERLE OLIVIER ARTISAN

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000004278389104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 31/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.